

INTITULES DES FICHES DE POSTES : QUAND LA DIRECTION VA TROP LOIN

Vous l'avez peut-être remarqué sur votre fiche de paie, certains intitulés des fiches emplois ont été modifiés. Les élus ont souhaité faire état de la déclaration ci-dessous lors de la commission emploi et formation :

« Déclaration des élus CGT- CFDT - UNSA - SOLIDAIRES et FO

Lors de la création du GIE AG2R REUNICA et l'application des nouveaux statuts du personnel en juillet 2016, la question de l'application de l'avenant 9 de la convention collective dans le nouveau GIE, et notamment :

- *l'identification, le recensement et la dénomination de chaque emploi,*
- *la description de chaque emploi,*
- *l'évaluation et le classement de chaque emploi,*

ont été écartées.

Or, l'ex GIE REUNICA et l'ex GIE AG2R avaient traité ces sujets avec quelques différences. Il convenait donc de reprendre ces points dans le cadre du nouveau GIE. Compte tenu des nombreux sujets relatifs au nouveau statut du personnel, vous aviez choisi de repousser cette question.

Aujourd'hui, plus de deux ans après la création du GIE, nous pensons qu'il est temps pour le groupe de se mettre en conformité avec la convention collective.

Le sujet devient pour nous urgent car plusieurs mutations internes entraînent des changements de fonction sans que vous puissiez fournir une fiche emploi aux salariés concernés. Ces dernières fiches ne sont pas non plus présentes sur le site intranet du groupe, et ce manque de communication ne semble pas être conforme avec la réglementation en vigueur. Ajoutons que de nouveaux métiers ont été créés.

La commission emploi formation du CE a eu connaissance de modifications de certaines fiches emploi en juin 2018, sans que les organisations syndicales et l'ensemble du personnel en soient informés. D'autres fiches emplois sont présentées, toujours à la commission emploi formation le 9 octobre.

Nous contestons cette méthode de présentation car :

- *l'ensemble des fiches emploi n'est pas présenté ;*
- *l'évaluation et le classement des emplois ne sont pas traités.*

Vous avez modifié l'intitulé de poste sur les fiches de paie du mois de septembre des collaborateurs du groupe sans information préalable, et pour des emplois dont les nouvelles fiches sont inconnues.

Cette situation nous conduit donc à réclamer une réunion paritaire ou CEF Extraordinaire au plus vite sur le sujet des fiches emplois et des classifications dans le GIE AG2R REUNICA. En tout état de cause, les élus CGT- CFDT- UNSA – SOLIDAIRES et FO de la commission emploi formation du CE refusent d'étudier ce point à l'ordre du jour de la réunion du 9 octobre avant que cette commission paritaire ait été réunie. »

Ce manque de réactivité de la direction sur des sujets aussi sensibles est très troublant pour ne pas dire choquant. Au mieux cela traduit une volonté de ne pas partager la stratégie et les perspectives d'emplois avec les organisations syndicales. Au pire c'est l'aveu de n'avoir justement ni stratégie ni vision claire...

Ce que l'on comprend, c'est que la direction craint d'ouvrir ce chantier de peur de parler de rémunération. Comme si une fiche métier ne se résumait qu'à la rémunération qui en découle !

Pour la CGT, c'est l'occasion de sécuriser les parcours professionnels. On sait qu'avec le digital les métiers évoluent vite et certains sont même amenés à disparaître. Une plus grande polyvalence est un atout pour les salariés. Encore faut-il un accompagnement sérieux pour permettre à chacun d'évoluer. Nous ne sommes pas tous égaux face aux changements qui s'annoncent et nous n'appréhendons pas tous de la même façon ces changements.

Si pour certains, ils sont perçus comme une belle opportunité, pour d'autres, ils peuvent être vécus avec souffrance.

Quelles actions mènent les services RH pour répondre à ces défis d'accompagnement ? Aucune ! La direction générale délègue aux managers d'annoncer rapidement en réunion de service que tout va bien, que rien n'est grave et que finalement ça ne change pas grand-chose ! Lamentable.

Comme à chaque fois, c'est le middle management qui trinque parce que la direction ne prend pas ses responsabilités en balisant le sujet et en échangeant avec les partenaires sociaux. Quant aux directeurs, ils auront droit à une batterie de questions lors des DP face auxquelles eux aussi seront démunis.

Qu'est-ce que quelques fiches emplois alors que l'urgence pour nos têtes pensantes est avant tout de savoir qui conservera la bonne place avec l'arrivée de la MATMUT ?!

Ce qui intéresse aujourd'hui la CGT, ce n'est pas qui intégrera le comité de direction générale, mais c'est l'avenir de ceux qui font la richesse de l'entreprise, ceux qui croulent sous la charge de travail, ceux pour qui le service client à un sens !

Alors quels moyens sont donnés aux collaborateurs et aux managers ? Des sanctions peuvent-elles être prises ? Quels délais pour atteindre les nouveaux attendus ? Quid des formations... Toutes ces questions la direction ne souhaite pas les aborder en refusant notre demande.

Ces sujets doivent être traités dans leur globalité, les classifications doivent être revues. Mais qui est présent en RH pour oser prendre ces sujets à bras le corps ?

C'est peut-être d'ailleurs la seule question qui vaille : Qui est présent en RH ? Les négociations sur les travailleurs handicapés : Reportées ! Les négociations sur la gestion prévisionnelle des emplois : Reportées ! Les négociations sur la qualité de vie au travail : Disparues des radars ! Les négociations sur l'égalité femmes-hommes : Reportées !

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite :	prendre contact	me syndiquer	
Nom :		Prénom :	
Adresse :		Code postal :	Ville :
Tél. :	Courriel :	@	